

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) N° 453/2010



N° de l'article: 20-3
Date d'édition: 15.01.2014
Version: 29.0

Ahrweilit Spachtel weiß
Date d'exécution: 16.12.2013
Date d'émission: 16.12.2013

FR
Page 1 / 7

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateurs produit

N° de l'article (producteur/fournisseur): 20-3
Identification de la substance ou du mélange: Ahrweilit Spachtel weiß

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

Épandeur

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

P.A. Jansen GmbH u. Co., KG

Maler-Spezialprodukte

Hochstadenstraße 22

D-53474 Bad Neuenahr-Ahrweiler

Téléphone: +49 2641 3897-0

Télécopie: +49 2641 3897-28

Homepage: www.jansen.de

Service responsable de l'information:

Labor

E-mail (personne compétente)

info@jansen.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence: +49 2641 3897-53

Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Le mélange est classé non dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP].

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

le mélange n'est pas classé dangereux conformément à la directive CE1999/45.

2.2. Éléments d'étiquetage

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques

Mentions de danger

Conseils de prudence

contient:

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Mentions de danger

Conseils de prudence

contient:

Marquage spécial de certaines préparations:

2.3. Autres dangers

N° de l'article: 20-3
Date d'édition: 15.01.2014
Version: 29.0

Ahrweilit Spachtel weiß
Date d'exécution: 16.12.2013
Date d'émission: 16.12.2013

FR
Page 2 / 7

3. Composition / Informations sur les composants

3.2. Mélanges

Description du produit / spécification chimique

Description Wasserverdünnbarer Dispersions-Spachtel

Composants dangereux

Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

N° CE n° CAS Numéro d'identification UE	Numéro d'enregistrement REACH Désignation chimique Classification:	Pds % Remarque
--	--	-------------------

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

N° CE n° CAS Numéro d'identification UE	Numéro d'enregistrement REACH Désignation chimique Classification:	Pds % Remarque
--	--	-------------------

Indications diverses

Texte des phrases R: voir paragraphe 16.

Énoncé des phrases H : voir dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, ne rien administrer par voie buccale, mise en décubitus latéral et consulter un médecin.

En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. N'employer ni solvants, ni diluants.

Après contact avec les yeux

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Demander immédiatement un avis médical.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Demander immédiatement un avis médical. Garder la victime au calme. Ne pas provoquer de vomissement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyen d'extinction approprié

mousse résistante à l'alcool, dioxyde de carbone, Poudre, brouillard, (eau)

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

jet d'eau de forte puissance

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation d'une épaisse fumée noire. L'inhalation des produits de décomposition dangereux présente un danger grave pour la santé.

N° de l'article: 20-3
Date d'édition: 15.01.2014
Version: 29.0

Ahrweilit Spachtel weiß
Date d'exécution: 16.12.2013
Date d'émission: 16.12.2013

FR
Page 3 / 7

5.3. Equipement spécial de protection en cas d'incendie:

Tenir un appareil de protection respiratoire à disposition.

Indications diverses

Refroidir avec de l'eau les récipients fermés se trouvant à proximité du foyer d'incendie. Ne pas laisser s'écouler l'eau d'extinction dans les canalisations, le sol ou le milieu aquatique.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ventiler la zone concernée. Ne pas inspirer les vapeurs. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas de pollution de cours d'eau, de lacs ou de canalisations, informer les autorités compétentes selon les réglementations locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13). Effectuer ensuite un nettoyage avec des détergents. Ne pas utiliser de solvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Respecter la directive concernant la protection (voir chapitres 7 et 8).

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation

Les mesures de sécurité usuelles pour manipulation de produits chimiques doivent être observées.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. Conserver le récipient bien fermé. Stocker soigneusement les récipients fermés à la verticale, pour empêcher tout écoulement du produit.

Conseils pour le stockage en commun

Tenir à l'écart de substances acides ou alcalines ainsi que d'agents oxydants.

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Hors gel et à l'abri! Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Respecter les indications mentionnées sur l'étiquette.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques. Observer le mode d'emploi.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

8.2. Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Protection respiratoire

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière. Eviter une inhalation des vapeurs et des aérosols.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile)

Protection oculaire

En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques.

Mesures de protection

Après un contact avec la peau, bien nettoyer avec de l'eau et du savon ou utiliser un détergent approprié.

N° de l'article: 20-3
Date d'édition: 15.01.2014
Version: 29.0

Ahrweilit Spachtel weiß
Date d'exécution: 16.12.2013
Date d'émission: 16.12.2013

FR
Page 4 / 7

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Voir chapitre 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:

État: liquide
Couleur: cf. étiquette
Odeur: caractéristique

Données de sécurité	Unité	Méthode:	Remarque
Point éclair (°C):	Non applicable. °C	DIN 53213	
Température d'ignition en °C:	n.a.		
limite inférieure d'explosivité:	0,8 Vol-%	Référence bibliographique	
Limite supérieure d'explosivité:	Vol-%	Référence bibliographique	
Pression de la vapeur à 20 °C:	0,18 mbar		
Densité à 20 °C:	1,78 g/cm ³	DIN 53217	
Solubilité dans l'eau (g/L):	partiellement soluble		
pH à 20 °C:	keine Angaben		
Viscosité à °C:	pastös		
Teneur en corps solides (%):	78 Pds %		
teneur en solvant:			
Solvants organiques:	4 Pds %		
Eau:	17 Pds %		

9.2. Autres informations:

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir chapitre 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart d'acides forts, de bases fortes et d'agents oxydants puissants, afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4. Conditions à éviter

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir chapitre 7. En présence de températures élevées, il peut se former des produits de décomposition dangereux.

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

En présence de températures élevées, il peut se former des produits de décomposition dangereux, p. ex.: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, fumée, oxydes nitriques.

11. Informations toxicologiques

Il n'y a aucune donnée sur la préparation elle-même.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Absence de données toxicologiques.

Effet irritant et caustique

Absence de données toxicologiques.

Sensibilisation

Absence de données toxicologiques.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Absence de données toxicologiques.

N° de l'article: 20-3
Date d'édition: 15.01.2014
Version: 29.0

Ahrweilit Spachtel weiß
Date d'exécution: 16.12.2013
Date d'émission: 16.12.2013

FR
Page 5 / 7

Danger par aspiration

Absence de données toxicologiques.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Absence de données toxicologiques.

Expériences tirées de la pratique/sur l'homme

Observation diverses:

Un contact prolongé ou répété avec ce produit dégraisse la peau et peut provoquer une irritation de contact non-allergique (dermatose de contact) et/ou risque de provoquer une résorption des substances nuisibles. Des projections dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des lésions réversibles.

Evaluation résumée des propriétés CMR

Les composants de ce mélange ne satisfont pas aux critères de classification CMR, catégorie 1 ou 2. conforme 67/548/CEE.

On ne dispose d'aucune donnée sur la préparation elle-même. La préparation a été jugée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et n'a pas été classée.

12. Informations écologiques

appréciation générale

On ne dispose d'aucune donnée sur la préparation elle-même.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

Long terme Écotoxicité

Absence de données toxicologiques.

12.2. Persistance et dégradabilité

Absence de données toxicologiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Absence de données toxicologiques.

Facteur de bioconcentration (FBC)

Absence de données toxicologiques.

12.4. Mobilité dans le sol

Absence de données toxicologiques.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit

Recommandation

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Élimination selon les directives communautaires 75/442/CEE et 91/689/CEE relatives aux déchets et aux déchets dangereux dans les versions respectivement en vigueur.

Liste des propositions pour les code déchets/désignations des déchets selon le CED

080409 déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

conditionnement

Recommandation

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les fûts non conformément purgés constituent des déchets spéciaux.

14. Informations relatives au transport

Cette préparation n'est pas classée dangereuse selon les règles internationales en matière de transport de matières

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) N° 453/2010



N° de l'article: 20-3
Date d'édition: 15.01.2014
Version: 29.0

Ahrweilit Spachtel weiß
Date d'exécution: 16.12.2013
Date d'émission: 16.12.2013

FR
Page 6 / 7

dangereuses (ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA).

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.1. **Numéro ONU**

14.2. **Nom d'expédition des Nations unies**

14.3. **Classe(s) de danger pour le transport**

14.4. **Groupe d'emballage**

14.5. **Dangers pour l'environnement**

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Marine polluant

14.6. **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Transport uniquement dans des conteneurs fermés, en position verticale et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit sachent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de naufrage.

Précautions de manipulation: voir paragraphes 6 - 8

Indications diverses

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

code de restriction en tunnel -

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS

14.7. **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

15. Informations relatives à la réglementation

15.1. **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementations EU

Indications relatives à la directive 1999/13/CE sur la limitation d'émissions de composés organiques volatils (DIR-COV)

Valeur COV (dans g/L) ISO 11890-2: 78

Valeur COV (dans g/L) ASTM D 2369: 112

Directives nationales

Notice explicative sur la limite d'occupation

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Autres informations, restrictions et dispositions légales

15.2. **Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de cette préparation.

16. Autres informations

Teneur des phrases R et H (numéro et texte intégral):

Indications diverses

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles ainsi qu'aux dispositions nationales et communautaires en vigueur. Le produit ne doit pas, sans autorisation écrite, être affecté à un autre usage que celui indiqué au chapitre 1. L'utilisateur doit comprendre toutes les mesures nécessaires à prendre pour répondre aux exigences spécifiées dans les lois et les règlements locaux. Cette feuille de données de sécurité décrit les procédures de sécurité de notre produit et ne garantit pas les propriétés du produit.

Fiche de données de sécurité
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)
conforme Règlement (CE) N° 453/2010



N° de l'article: 20-3
Date d'édition: 15.01.2014
Version: 29.0

Ahrweilit Spachtel weiß
Date d'exécution: 16.12.2013
Date d'émission: 16.12.2013

FR
Page 7 / 7
